FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU. — La réunion prévue pour le mardi 30 novembre est remise au jeudi 9 décembre à 15 h. 30.

Le trésorier se tiendra à la disposition des membres pour le règlement de la cotisation de 1936, les dimanches 5, 12 et 19 décembre, de 9 h. à 12 h. 30 au siège, Café de l'Hôtel, 1, rue du Docteur-Dupont, à Tourcoing.

La fête de Noël aura lieu au siège, le dimanche 26 décembre. Le programme en sera publié en temps opportun. Toutes les cotisations doivent être payées avant la fête de Noël.

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce lundi, de 11 h. à 12 h., au café du Centre, 2, place de la République, 1er étage.

CHANGE Monnaies étrangères.
Dollars, Livres, Belge
ACHAT et VENTE
aux meill. conditions
Comptoir de Change
10, Place République, Tourcoing (Tél. 906).
45975

NEUVILLE-EN-FERRAIN

La conférence de Mgr Régent à la Fédération nationale catholique

Devant un nombreux auditoire, réuni à la salle des fêtes de l'école libre, M. l'abbé Loridant, curé, a ouvert, samedi soir, la réunion de la F.N.C., en remerciant l'assistance et les représentantes des œuvres et groupements. Il présenta ensuite l'orateur, Mgr Régent, qui parla de l'action catholique.

Tour à tour ardent, convaincant, émouvant, le distingué conférencier souligna l'urgence pour les catholiques de se mettre à l'œuvre devant la tempête qui secoue le monde désaxé.

Les consignes viennent du Pape : « Pour ramener au Christ les différentes classes d'hommes qui l'ont renié, il faut recruter et former dans leur sein même, des auxiliaires de l'Eglise qui comprennent leur orientalité, leurs aspirations, qui sachent parler à leur cœur dans un esprit de fraternelle charité ».

Il faut donc que l'action catholique repose sur les militants qui veulent travailler au salut de leurs frères.

Et Mgr Régent cita en exemple la forme idéale qu'est l'action catholique qu'est la J.O.C. et ses ramifications ; son organisation de conquête, son apostolat dans les milieux du travail, que les jocistes ont juré de ramener à la religion.

Des vues des manifestations et des congrès jocistes, passées à l'écran, furent commentées par le conférencier, qui détailla l'action magnifique de ceux qui veulent refaire chrétiens leurs frères, et qui sont devenus des missionnaires des temps nouveaux.

Aux jardins ouvriers

La société horticole a tenu sa réunion mensuelle samedi soir, au café Holvoet. Au cours de la réunion, M. Defroyenne, fit une causerie sur la conservation des légumes et il prodigua les conseils pratiques pour la préparation des plants.

Les travaux actuels au potager furent l'objet de quelques remarques. Préparer le terrain est le seul travail que puisse exécuter en ce moment le jardinier. Le conférencier recommanda l'usage de la chaux et du fumier afin que la récolte soit bonne.

M. Guermonprez, qui présidait la réunion, remercia l'orateur. Des dispositions furent prises, pour l'achat en commun de plants et la réunion s'acheva par la traditionnelle tombola.

HALLUIN

Une réunion du Cercle d'études des hommes au Mont

Une réunion du Cercle d'études des hommes de la paroisse Saint-Alphonse, au Mont d'Halluin, a eu lieu hier dimanche, à 11 h., dans la salle de réunion habituelle.

Elle était présidée par M. l'abbé Van Malleghem, curé, qui en termes aimables et cordiaux a présenté l'orateur, M. l'abbé Eugène Catry, aumônier du travail, dont il a fait un délicat éloge.

M. l'abbé Catry, dont on connaît l'éloquence persuasive, devait, on le sait, traiter de la récente encyclique sur le communisme athée ; il a d'abord entretenu l'auditoire du livre de Kléber Legay : « Un mineur français chez les Russes » dont on sait le retentissement. Le conférencier a conseillé à ses auditeurs de lire cet ouvrage et de méditer ses conclusions.

Il a ensuite signalé la souscription organisée par les syndicats libres, en vue de l'établissement au Mont d'Halluin même, d'un « parc ouvrier », et a recommandé cette œuvre au concours généreux et au dévouement de tous.

M. l'abbé Catry a enfin abordé le sujet principal de sa causerie : l'encyclique sur le communisme. L'orateur a expliqué la nécessité de cette manifestation du Saint-Père, qui a pour objet d'éclairer le peuple chrétien sur les origines, les méfaits et le but de cette doctrine néfaste. M. l'abbé Catry a particulièrement développé et commenté certains points de l'encyclique.

M. le curé a remercié et a tiré la conclusion de son intéressante et instructive causerie.

Un douanier à la T.S.F.

Un préposé des douanes d'Halluin vient d'être admis parmi le groupe d'excellents artistes attachés au poste de Radio P.T.T. Nord. Il s'agit de M. Kléber Millien, de la brigade d'Halluin-gauche, que bon nombre de nos lecteurs de cette ville ont déjà eu l'occasion d'entendre et applaudir, en particulier au cours du récent concert de gala organisé par la section locale de la Mutuelle générale des douanes.

M. Kléber Millien est titulaire d'un premier prix du Conservatoire de Calais.

M. Millien se fera entendre aujourd'hui lundi, à 20 h. 30, au cours du concert diffusé par Radio P.T.T. Nord.

Nous sommes persuadé que de nombreux auditeurs se mettront à l'écoute ce soir, afin d'entendre le douanier-artiste et apprécier ainsi son beau talent.

Chez les Anciens Militaires belges

Nous avons dans un récent numéro, entretenu nos lecteurs de la constitution, à Halluin d'une société d'anciens militaires belges, dont le siège a été fixé au « Café du Nord », angle des rues Pasteur et Gustave-Desmettre, local qui abritait déjà la section des anciens combattants belges.

La nouvelle société s'est réunie samedi soir, en vue de former sa commission administrative.

Un bon nombre d'anciens soldats de l'armée belge y participaient.

La commission a été ainsi formée : président : M. Jean Vangorp ; vice-président : M. Roger Vanwalleghem ; trésorier : M. G. Duthois ; secrétaire : J. Duthois.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 11 décembre, à 19 h., au local.

Le comité organisateur adresse un cordial appel à tous les anciens militaires belges et les invite à adhérer au nouveau groupement. Il se tient d'ailleurs à leur disposition pour leur fournir tous renseignements utiles et leur faire connaître le but et les avantages que la société pourra leur procurer.

Le banquet annuel du Club des XX

Samedi soir, le groupement colombophile « Le Club des XX », a célébré sa fête annuelle en un banquet qui a été servi à 19 h. au local, Café Albert Tierrie, rue Gustave-Desmettre.

La table d'honneur était présidée par M. Henri Loridant, président d'honneur, entouré de MM. Emile Maret, président actif ; Polydore Stock, vice-président ; Gaston Desplanche, secrétaire et des autres membres de la commission.

Au dessert, M. Maret, dans une charmante allocution, après avoir salué le président d'honneur dont il a dit le mérite, s'est réjoui de la bonne marche du Club. Il a engagé les membres à recruter à la société de nouveaux adhérents.

Ensuite, M. Henri Loridan a donné lecture du palmarès de la dernière saison, félicitant les lauréats. Puis il a procédé à la remise des récompenses.

La fête s'est poursuivie dans une atmosphère de gaîté et de cordialité, pour s'achever comme on le pense bien, à une heure assez avancée.

La fête annuelle des sapeurs-pompiers

La Compagnie de sapeurs-pompiers d'Halluin célébrera sa glorieuse patronne, Sainte Barbe, le samedi 11 décembre prochain.

A cette occasion, les soldats du feu se réuniront en un amical banquet, qui sera servi à 19 h., dans la salle des fêtes du Café des Vieux-Amis, rue Gustave-Desmettre, 111.

LES VACCINATIONS. — Aujourd'hui lundi, à 17 h., à la mairie, séance de vaccinations pour les jeunes gens et jeunes filles âgés de 21 ans.

LINSELLES

La Saint-Eloi

A l'occasion de la fête de leur saint patron, les cultivateurs de la commune, ainsi que les corporations qui se sont placées sous sa protection, feront célébrer une messe solennelle, mercredi prochain, à 10 h.

Le banquet traditionnel qui, chaque année, réunit pour la même circonstance les membres du Syndicat agricole, aura lieu le lundi 6 décembre, au siège de cette association, Café Grimonpont-Desmarécaux, rue de Roubaix.

La Choucroute OLIDA
est un mets exquis, qui accompagne tous les plats. — En vente dans toutes les bonnes maisons d'alimentation. 21844

LILLE

La Fédération des Sociétés régionalistes du Nord a reçu dimanche M. Georges Hardy, le nouveau recteur de l'Académie de Lille

Dimanche, à 11 h., dans un salon de l'Hôtel Carlton, la Fédération des sociétés régionalistes du Nord a reçu solennellement le nouveau recteur de l'Académie de Lille, M. Georges Hardy, en présence de nombreuses personnalités.

Dans son allocution de bienvenue, Me Philippe Kah, président de la Fédération, évoqua les œuvres nombreuses de M. Hardy, géographe averti et, après lui avoir souhaité un long séjour à Lille, il lui remit un opuscule édité par la Fédération.

Répondant à Me Kah, M. Hardy le remercia chaleureusement. Il rappela le souvenir du maréchal Lyautey, qu'il avait connu au Maroc, disant que ce grand Français plaçait de préférence sa confiance dans les provinciaux. Quant à lui, il se déclara l'ami sincère du régionalisme.

D'autres allocutions furent prononcées par MM. Clausse, au nom des Bourguignons du Nord, et Nénon, vice-président de la Fédération.

Une coupe de champagne clôtura cette réception.

Ajoutons que, samedi soir, les membres de la Fédération s'étaient réunis en un banquet intime, au restaurant « Gambrinus », au cours duquel des discours furent prononcés par MM. Wallach, Nénon, vice-président de la Fédération, et Me Kah.

M. Tison, substitut du procureur de la République, à Saint-Omer, est nommé à Lille

Nous apprenons que M. Tison, substitut du Procureur de la République, de Saint-Omer, vient d'être nommé en cette qualité, près du Procureur de la République, de Lille.

T. S. F.

Programmes du lundi 29 novembre 1937

RADIO-P.T.T. NORD À LILLE (247,3 m.). — 6 h. 30: Variétés.
6 h. 30: Informations.
7 h.: Disques: concert de soli d'instruments variés.
7 h. 30: Informations.
7 h. 50: Variétés.
8 h. 15: Informations.
8 h. 45: Silence.
11 h. 45: Disques: Chansons.
12 h.: Emission économique et sociale.
12 h. 15: Concert: Sérénade d'amour (Suluma); Sérénade à Cigalon, extrait du ballet « Cigali et Magali » (Francis Casadesus); Sérénade, extraite de la suite, de Borodine; Sérénade (Schubert); Ouverture d'Albine (Flotow); Hornpipe, extrait des scènes anglaises (Bantok); Fantaisie sur « La Damnation de Faust », opéra (Berlioz); Symphonie écossaise (Mendelssohn).
13 h. 15: Informations.
13 h. 30: Disques: récital de violon.
Cours de la Bourse de Lille.
14 h.: Récital d'orgue.
14 h. 45: Radio éducative.
15 h. 45: Concert.
17 h.: « La voix de notre Université »: « Quelques obstacles au rendement du travail », par M. Danel, professeur aux Facultés catholiques.
17 h. 30: Récital de piano par Mlle Verdier: Deux études de Chopin, op. 10; Ballade sol mineur de Chopin; Caprice No 2 « La Seggerema » (Liszt); Au bord d'une source (Liszt).
18 h.: Causerie littéraire par M. Henri Simon.
18 h. 15: Disques: extraits du 52m « Ignace ».
18 h. 30: Emission économique et sociale.
19 h.: Causerie pour les auditeurs anglais.
19 h. 15: Quart d'heure de hautbois et piano.
19 h. 30: Radio-journal.
20 h.: Musique populaire.
20 h. 30: Concert: La flûte enchantée (Mozart); 5me symphonie (Dvorak); a) Viens aimer, extrait de « Messaline », d'Isidore de Lara; b) La Maison grise, de « Fortunio » (Messager); c) Brunette (Charles Grinart). M. Millien, baryton; Solo pour trompette et orchestre (Morel), soliste: M. Maurice Leclercq; Printemps, poème symphonique (Claude Debussy); Fra Diavolo, ouverture (Auber); Napoli, sérénade (d'Ambrosio); a) Un dimanche (Brahms); b) Au pays bleu (Chaminade); c) Fanatisme, Mlle Marinette Lebourcq (Hedwige Chrétien, poésie de Damoret); Des fous je me sens comme un enfant sans mère, mélodie nègre (Taylor); Danse des heures, extrait de « La Gioconda » (Ponchielli); Fantaisie sur le drame lyrique « Manon Lescaut » (Puccini); Airs de chasse (Schumann).
22 h. 30: Informations.

RADIO-PARIS (1.648 m. 2, 80 kw.). — 6 h. 30: Disques. — 6 h. 50: Culture physique. — 7 h. 5: Disques. — 7 h. 30: Chants populaires russes. — 7 h. 45: Georges Thill. — 8 h. 35: Disques. — 10 h. 20: Disques. — 10 h. 45: Contes. — 11 h.: Prélude. — 11 h. 15: Disques. — 12 h.: Orchestre. — 13 h. 30: Mélodies. — 13 h. 45: Suite du concert. — 14 h. 5: Théâtre des Combattants. — 14 h. 45: Chansons. — 15 h.: Piano. — 15 h. 15: Causeries. — 16 h.: Violoncelle. — 16 h. 30: Causeries. — 17 h.: Musique variée. — 18 h.: Radio-éducative. — 18 h. 30: Demi-heure artistique. — 20 h.: Politique. — 20 h. 15: Mélodies. — 20 h. 30: Concert. — 22 h. 30: Danses d'aujourd'hui.

PARIS P. T. T. (431 m. 7, 120 kw.). — 6 h. 40: Disques. — 7 h.: Informations. — 7 h. 20: Disques. — 7 h. 30: Disques. — 7 h. 45: Informations. — 8 h. 15: Disques. — 8 h. 30: Droit administratif. — 11 h. 45: Musique légère. — 12 h. 45: Informations. — 13 h.: Suite du concert. — 13 n. 15: Mélodies. — 13 h. 30: Suite du concert. — 13 h. 45: Causerie. — 14 h. 10: Mélodies. — 14 h. 30: Station Coloniale. — 15 h. 30: Mélodies. — 16 h.: Concert d'orgue. — 16 h. 30: Lecture. — 16 h. 45: Mélodies. — 17 h.: Causerie. — 17 h. 15: Poésies. — 17 h. 30: Chronique. — 18 h. 30: La demi-heure bourbonnaise. — 19 h.: Radio-Journal. — 20 h.: Demi-heure des compositeurs: Gustave Samazeuil. — 20 h. 30: Fantaisie radiophonique. — 21 h.: Musique de chambre. — 22 h.: Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois. — 22 h. 30: Informations. — 22 h. 45: Disques.

POSTE PARISIEN (312 m. 8, 60 kw.). — 7 h. 10: Disques. — 9 h. 15: Extraits d'opérettes. — 9 h. 30: Diction. — 10 h.: Disques. — 11 h. 15: Orchestre de genre. — 12 h. 5: Chansons. — 12 h. 30: Variétés. — 13 h. 15: Disques. — 17 h.: Retransmission du « Lido ». — 18 h. 15: La Gazette du Poste. — 18 h. 30: Vers... de Maurice Donnay. — 19 h.: Chronique. — 19 h. 17: Chansons nouvelles. — 19 h. 50: Trois succès de Joséphine Baker. — 20 h. 15: Jean Loup. — 20 h. 30: « Sous la lampe ». — 20 h. 45: La bonne histoire... — 21 h.: Max Régnier. — 22 h.: Quatuor de clarinettes. — 22 h. 30: Retransmission du « Pavillon de l'Elysée ».

LYON-LA-DOUA (463 m., 90 kw.). — 12 h. 15: Jazz. — 13 h.: Disques. — 13 h. 30: Disques. — 14 h.: Lille. — 15 h. 15: Quart d'heure musical. — 15 h. 45: Concert. — 17 h.: Concert. — 19 h.: Sketch radiophonique. — 20 h.: Disques. — 20 h. 30: Concert symphonique.

FECAMP (269 mètres 5, 5 kw.). — 8 h. à 11 h. 30: Concerts. — 11 h. 30: Orchestre symphonique. — 12 h.: Concert — 14 h.: Concerts. — 15 h. 30: Pot pourri. — 16 h. 15: Concerts. — 18 h. 5: Le coin des enfants. — 19 h.: Chansonnettes. — 19 h. 45: Valses. — 20 h.: Le crochet radiophonique. — 21 h.: Concert. — 22 h.: Café-concert. — 24 h.: Mélodies de minuit. — 0 h. 30: Danse.

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 9 h. 20: Concert. — 10 h. 15: Radio-Education. — 11 h.: Chronique littéraire. — 11 h. 15: Disques. — 11 h. 45: Concert. — 13 h.: Musique variée — 17 h. 15: Chansons cubaines. — 18 h.: Paris-P. T. T. — 18 h. 30: Concert. — 19 h. 30: Variétés. 20 h. 30: Comédie-Française: « Chacun sa vérité », de Pirandello.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6, 60 kw.). — 12 h. 30: Airs d'opérettes. — 13 h. 15: Fantaisie radiophonique. — 13 h. 45: Jazz. — 18 h.: Orchestre argentin. — 18 h. 15: Chansonnettes. — 18 h. 40: Orchestre de salon. — 19 h. 15: Intermède. Concert. — 19 h. 40: Quart d'heure gai. — 20 h.: Le crochet radiophonique. — 20 h. 45: Concert varié. — 21 h. 15: Sélection sur « La fille de Madame Angot ». — 21 h. 35: Jazz. — 22 h. 15: Concert anglais. — 23 h. 15: Marches militaires. — 23 h. 35: « Caveau de Minuit ».

BRUXELLES (483 m. 9, 15 kw.). — 12 h.: Disques. — 12 h. 30: Pots pourris célèbres. — 13 h.: Journal parlé. — 13 h. 10: Valses. — 13 h. 30: Disques. — 17 h.: Orchestre léger. — 17 h. 30: A mon nos autes. — 17 h. 40: Reprise du concert. — 18 h.: Les Marionnettes vervitoises. — 18 h. 30: Piano. — 18 h. 45: Chant. — 19 h. 15: Belles voix. — 19 h. 30: Journal parlé. — 20 h.: Concert varié. — 20 h. 45: Pièce radiophonique. — 21 h. 30: Demi-heure gaie. — 22 h.: Journal parlé. — 22 h. 15: Poésie. — 22 h. 30: Disques.

RADIO-COURTRAI (264 mètres 8). — 7 h.: Matinée du W.V.R.O. — 12 h.: Concert populaire. — 12 h. 25: Bourse du travail. — 12 h. 30: fox-trots et tangos. — 12 h. 45: Voyage musical. — 13 h. 15: Danses caractéristiques. — 13 h. 45: Musique italienne. — 14 h. 15: Œuvres de Puccini à l'occasion du 13me anniversaire de sa mort. — 14 h. 45: Valses.

HILVERSUM I (1.875 m., 40 kw.). — 12 h. 10: Orchestre de salon. — 14 h. 15: Disques. — 15 h. 10: Disques. — 16 h. 25: Les ondes enfantines. — 17 h. 25: Concert d'orgue. — 19 h. 40: Orchestre et chœur d'hommes.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 6 h. 30: Concert. — 7 h. 10: Valses et tangos chantés. — 8 h.: Concerts anglais. — 10 h. 30: Reportage au monde des aveugles. — 11 h.: Musique symphonique russe. — 12 h.: Concert. — 12 h. 55: Mélodies. — 14 h. 40: Valses. — 15 h.: Les succès de Fernandel. — 15 h. 30: Concert anglais. — 17 h. 30: Quart d'heure féminin. — 17 h. 45: Disques. — 18 h. 30: Concerts anglais. — 19 h.: Informations. — 19 h. 55: Crochet radiophonique. — 21 h.: L'Espagne éternelle. — 21 h. 15: Quart d'heure de Grace Moore. — 21 h. 30: Demi-heure radiophonique de Jean Cocteau. — 22 h. 5: Musique de chambre. — 22 h. 50: Danse.

LANGENBERG (455 m. 9, 100 kw.). — 12 h. 15: Concert. — 13 h. 15: Orgue. — 1 5h.: Concert varié. — 16 h. 45: Lieder. — 17 h. 45: Extraits de films. — 18 h. 10: Disques. — 20 h. 30: Œuvres de Hermann Unger. — 21 h. 30: Musique variée et danse.

NATIONAL (1.500 mètres, 150 kw.). — 10 h. 45: Orgue de cinéma. — 11 h. 15: Disques. — 12 h. 25: Concert instrumental. — 13 h. 15: Orgue. — 15 h.: Orchestre d'hôtel. — 16 h.: Vaudeville. — 16 h. 30: Disques. — 17 h.: Orchestre de mandolines. — 17 h. 40: Quatuor à cordes. — 18 h. 20: Orchestre. — 19 h.: Radio-cabaret. — 20 h. 30: Relais d'une matinée à Broadway. — 21 h. 35: Concert. — 22 h. 40: Pièce en famille. — 23 h.: Jazz. — 23 h. 30: Danse.

LONDRES RÉGIONAL (342 m. 1. 50 kw.). — 10 h. 45: Orchestre et chant. — 11 h. 45: Musique hongroise. — 12 h. 30: Ballades. — 13 h.: Danse. — 13 h. 45: Orchestre. — 1 4h. 30: Piano. — 15 h.: Concert. — 16 h.: Violon et piano. — 17 h.: L'heure des enfants. — 18 h.: Chansons populaires polonaises. — 18 h. 30: Musique légère. — 19 h. 30: Chansons écossaises. — 20 h.: Musique légère. — 20 h. 30: Chanson populaire. — 22 h. 45: Jazz. — 23 h. 40: Mieques.

ROME (420 mètres 8, 50 kw.). — 10 h. 30, 12 h. 25: Concert varié. — 16 h. 15: Concert varié. — 16 h. 15: Récital de piano. — 18 h. et 19 h. 30: Musique variée. — 20 h.: Concert symphonique — 21 h. 15: Sélection de chansons. — 22 h. 15: Danse.

Le cadeau qui plaît se choisit chez le bijoutier. 21871d

NORD

Une épidémie de diphtérie à Haveluy près de Denain

On signale plusieurs cas de diphtérie dans la commune d'Haveluy, près de Denain. Un enfant d'une douzaine d'années, touché par le mal, y est décédé dernièrement.

Toutes les mesures prophylactiques ont été prises par la municipalité.

A la Fédération des Artisans du Nord

Le conseil d'administration de la Fédération des artisans du Nord, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, s'est réuni, le 21 novembre, à l'effet d'élire son bureau fédéral.

A l'unanimité, furent élus :

Président d'honneur, M. Henri Lahaine; vice-présidents, MM. Vandervliet, Edmond Labitte et Gabriel Dellys ; trésorier général, M. Gaston Coorevits ; trésorier adjoint, M. Delcroix ; secrétaires, MM. Ammeloot et Varlet.

M. Oscar Dumont remercia ses collègues et les assura de son entier dévouement. Après les allocutions d'usage, de nombreuses questions professionnelles furent traitées, et notamment :

a) L'application de la mutualité artisanale. — Les artisans pourront dorénavant, avec le concours de la caisse complémentaire des exclus des Assurances sociales, toucher des secours.

b) Le travail noir. — Lecture fut donnée d'une lettre du président du Conseil, permettant d'espérer le vote rapide de la loi Michel Walter.

Par l'énergique campagne menée depuis deux années par la Fédération, les artisans seront prochainement protégés légalement contre le travail noir, par une répression pénale.

Il est rappelé aux artisans que les bureaux de la Fédération seront ouverts tous les jours, de 14 h. à 18 h., au siège, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, où tous les renseignements leur seront fournis gratuitement.

DES ENFANTS DÉPÉRISSENT PAR L'INTOLÉRANCE DU LAIT. — Pour éviter ceci adoptez immédiatement le Babeurre LACTELLA, conseillé également en cas d'intoxication par des laits infectés (fièvre aphteuse, etc...). 21843

PAS-DE-CALAIS

Un incurable se pend à Fosseux

Disparu depuis plusieurs jours de son domicile, à Fosseux, M. Jules Goudemond, 72 ans, a été trouvé pendu dans un bois de la commune de Fosseux.

Le vieillard, qui était partiellement paralysé, depuis qu'une congestion cérébrale l'avait atteint, il y a quelque temps, avait mis fin à ses jours, au cours d'une crise de désespoir.

Petite Correspondance

—— L. T. Roubaix. — Dépenses : un milliard et demi. Recettes évaluées jusqu'ici : entre 150 et 400 millions. —— Pitchounette 44. — 1°) Vous devez faire effectuer votre radiation du registre du commerce au greffe du Tribunal de commerce. Par ailleurs, dans les dix jours de la cessation, il faut avertir le contrôleur des Contributions directes en indiquant la date de la cessation et en produisant toutes les pièces comptables après à permettre l'imposition à la cédule des bénéfices commerciaux. Avertir également les Contributions indirectes pour la taxe unique. 2°) Voyez l'administration des Contributions indirectes. —— Un baleuré, 23. — Vous pouvez vendre de la main à la main. Code D. 27-37. — S'il s'agit d'un avocat inscrit au barreau et non d'un homme d'affaire, agréé, etc., il ne peut, d'après les règles du barreau, poursuivre le paiement de ses honoraires en justice. Toute fois, sa veuve ou ses héritiers pourraient être admis à exercer une telle action. —— Arthur, 4. — Les enfants doivent une pension alimentaire à leurs parents qui sont dans le besoin, chacun proportionnellement à ses possibilités. En cas de contestations, le juge fixera lui-même le montant de la pension. —— Chômeur sur la rue, G. D., 40. — Nous ne pouvons vous dire si vous êtes en droit d'obtenir les secours, alors que vous ne nous donnez aucun renseignement sur les motifs de votre radiation et sur votre situation au regard de la réglementation du chômage ?

—— Une lectrice assidue de la petite correspondance. — Il faut cousins germains. —— Simone, 142. — S'il s'agit d'une donation entre vifs, il faut un acte notarié, sauf en ce qui concerne le don manuel qui s'opère par la tradition. S'il s'agit d'un testament, pour que vous puissiez le faire sans passer par le notaire (testament olographe), il faudrait qu'il soit écrit en entier de votre main. Ceci n'étant pas possible pour vous, vous devez faire un testament par acte notarié. —— Un lecteur du « Journal de Roubaix ». — 1°) Oui, si votre locataire y consent. En cas d'opposition de sa part, vous ne le pourrez pas. 2°) S'il s'en sert, il devra vous payer la mitoyenneté Il devra vous rembourser la moitié des matériaux et de la main-d'œuvre, le prix en étant calculé en se plaçant au jour de l'achèvement de la construction du mur. 3°) Voyez la mairie. —— Papratic. — 1°) Il n'y a pas de loi, mais le Service d'hygiène, rue de Cassel, à Roubaix, pourrait, le cas échéant, contraindre le propriétaire à modifier ce fâcheux agencement. 2°) Le propriétaire est en droit de réclamer la consommation d'eau. Pour le reste, il a droit à un intérêt de 4 % sur les dépenses réelles, si les « améliorations » apportées à l'immeuble ont été faites d'accord avec les locataires et sans qu'il y soit forcé par les lois et règlements ou par les services publics. —— Berck-Plage. — Vous ne pouvez vous marier avant 21 ans, si vous n'obtenez pas le consentement de votre mère, votre père étant décédé

—— Un insoumis. — 1°) A la gendarmerie. 2°) Oui, vous devez posséder une carte de frontalier. —— Richard Micheline, 2.283. — 1°) La moitié de la communauté lui appartenait à titre de partie dans la dite communauté. Sur le reste, le mari avait le droit au quart en usufruit à titre de succession. 2°) La pleine propriété de la part de leur mère dans la succession, moins la part usufructuaire du père, dont ils n'ont que la nue-propriété. 3°) Un usufruit égal à une part d'enfant légitime le moins prenant, sans qu'elle puisse excéder le quart. 4°) Tous les enfants héritieront de la pleine propriété de la succession du père moins la part usufructuaire de la deuxième femme, dont ils n'auraient que la nue-propriété. 5°) Le frère du décédé est son héritier. Mais vous pouvies hériter des biens de votre tante, le mari ayant un usufruit sur la moitié de ses biens. Mais la défunte pouvait léguer tous ses biens à son époux par testament. —— Catherine VI. — 12 % depuis le 8 juillet 1937, et, en cas de première mutation, taxe exceptionnelle de 3 %.

—— D. E. 114. — 1°) S'il n'y a pas d'enfants, les biens propres de l'époux décédé et la moitié des biens de communauté reviennent à ses héritiers. Mais, s'il n'y avait pas d'ascendants réservataires, l'époux décédé pouvait disposer par testament des biens propres et de sa part de communauté au profit de qui il voulait. 2°) S'il y a des enfants, ce sont eux qui deviennent héritiers des propres et de la part de communauté, sous réserve de l'usufruit de l'époux survivant. 3°) Les immeubles hérités restent propres, les économies du ménage font partie de l'actif de communauté à partager. —— Orlia. — Les neveux, n'étant pas héritiers réservataires, n'auraient des droits que si l'un et l'autre des époux ne disposait pas en faveur de son conjoint de la totalité de ses biens, ce qu'ils peuvent faire par testament. —— Juliette, 46. — Ce n'est que par accord amiable que vous pouvez obtenir cette garantie. —— L'espoir. — Dévoué lecteur assidu. — Curieuse, 76. — Aucun de vous n'a gagné. —— A. V. 31. — 1°) Le locataire est privilégié. Vous ne pouvez donner congé. Même si vous l'aviez pu, vous auries dû alors, comme nouveau propriétaire, fournir un local similaire répondant aux mêmes besoins et conditions. 2°) La question est discutable. En principe, les personnes de la famille du locataire habitant avec lui, continuent à bénéficier de la prorogation. —— Scipion l'Africain. — Les « réformés » ont satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée. Ils étaient donc compris dans les conditions de candidature. —— Petit lapin. — Du moment qu'il est salarié, ne dépassant pas le maximum de 21.000 (ou 25.000 francs s'il est père de famille), il doit être immatriculé.

Si vous ne voulez pas payer la viande plus cher, ne portez que des semelles de cuir.

Le prix d'un autographe

Tenant un jour un comptoir dans une vente de charité, George Sand vit arriver, fort tard, le baron James de Rothschild.

La boutique de la célèbre femme auteur était alors très démunie d'objets.

Elle en fait la remarque, qu'elle accompagne d'aimables reproches au richissime visiteur, lequel, pris de court, sollicite alors tout simplement un autographe de la spirituelle vendeuse.

— Bien volontiers, acquiesça George Sand.

Et elle écrivit sur une simple feuille de papier :

« Reçu du baron James de Rothschild, la somme de mille francs ».

Le baron s'exécuta en souriant et il emporta l'autographe.

Nos bureaux sont fermés le dimanche.

TOUTES LES ARTICULATIONS SONT PRISES !

Des souffrances terribles

« *Il y a deux ans, je fus prise de douleurs rhumatismales par tout le corps, impossible de m'habiller et de faire le moindre mouvement. Pendant 3 mois, je suis restée paralysée, endurant des souffrances terribles, je n'étais plus que l'ombre de moi-même. J'avais tout essayé inutilement quand des amis me conseillèrent le Traitement du Chartreux Dom Marie — Potion et Baume — La cure indiquée n'était pas terminée que j'étais guérie. Malgré mes 73 ans, je fais mon ménage et mes commissions sans aucune peine* ».

Vve PERIER,
7, rue de la Concorde, Reims (Marne).

Le Traitement du Chartreux Dom Marie — Potion et Baume — est infaillible dans toutes les maladies arthritiques : rhumatismes, goutte, sciatique, maux de reins. C'est le vrai vaccin de l'arthritisme et on n'y a jamais recours en vain. Toutes pharmacies. A défaut, écrire à M. Malavant, 6, rue des Deux-Ponts, Paris. Brochure gratis sur demande.

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX

« L'heure H » à l'Hippodrome

L'opéra et l'opérette se sont reposés, dimanche, à Roubaix.

L'Hippodrome a présenté une comédie en trois actes : « L'Heure H », de Pierre Chaine, jouée par le Théâtre de l'Humour, de Paris.

Le titre indique bien de quelle veine d'actualité l'auteur a fait couler ses trois actes. D'aucuns ont voulu y voir une illustration de leurs aspirations, comme une sorte de justification ; d'autres, une satire des mœurs politiques contemporaines.

En réalité, l'œuvre ne parvient à appuyer aucune de ces deux positions, pour la bonne raison que son auteur — en homme... de théâtre — n'a eu d'autre prétention que de faire de l'esprit, soit dans le dialogue — pour une maigre part —, soit dans les situations, où il a beaucoup mieux réussi : c'est là qu'il a trouvé « son comique », ainsi que dans un tour de main preste et adroit.

Malheureusement, la pièce eût gagné beaucoup, car elle est amusante, à être jouée avec un peu plus de finesse, avec un air de ne pas se prendre au sérieux. Il n'y avait qu'à suivre l'exemple de l'auteur, qui, s'il faisait à certains moments de petites concessions à l'esprit partisan — de quelque « côté » qu'il soit, d'ailleurs —, s'empressait d'en tirer un trait d'esprit.

Peu de noms à retenir, d'une troupe sans vedette, sauf ceux de Mme Delia (Mme Dupont-Villers) et de Maria Nive (Joséphine.

Le premier gala d'hiver de l'Association Saint-Jean-Baptiste de la Salle

(ROUBAIX-ESTAIMPUIS)

L'Association Saint-Jean-Baptiste de la Salle, groupant les anciens élèves des Frères de Roubaix-Estaimpuis, a offert dimanche, à ses membres et à leurs familles, son premier gala d'hiver.

Celui-ci, se déroula à 15 h., en la salle des fêtes de la Maison des œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, sous la présidence de M. l'abbé Flipo, vicaire à Saint-Martin, aumônier du « groupe amical du lundi », ayant à ses côtés le T.C.P. Fructueux-Bertin, directeur du pensionnat, M. Adolphe Leclercq, président du Cercle Saint-Martin, membre fondateur de l'Association des directeurs d'établissements libres de la ville et les membres du comité.

Les organisateurs avaient fait appel à la Compagnie « Le théâtre et l'art » dont le directeur est M. Richard Cayes, qui vint interpréter la gracieuse et printanière comédie de Rostand : « Les romanesques » tout empreinte de ce je ne sais quoi d'élégant et de raffiné qui faisait « la douceur de vivre » au XVIIIe siècle.

Le programme comportait encore une comédie en un acte intitulée « la Poie borgne », traitée par la plume ironique et spirituelle de René Benjamin ; ce petit chef-d'œuvre d'humour et d'esprit d'observation recueillit un succès mérité.

Nous n'aurions garde d'oublier l'orchestre, qui sous la direction de M. Peers, meubla les entr'actes de très heureuse façon.

En fin de séance, M. l'abbé Flipo, adressa à l'assistance particulièrement nombreuse un fervent appel, en faveur de cet organisme si digne d'intérêt, qu'est l'œuvre des bourses de l'Enseignement libre.

TOURCOING

Théâtre municipal

Tournée Ch. Mahieu : « Paris-Bruxelles ». — Soucieuse de varier les distractions de son public, l'administration avait fait appel à la Tournée Ch. Mahieu et c'est une comédie amusante que présentait cette dernière avec « Paris-Bruxelles », qui s'apparente avec « Le mariage de Mme Beulemans », c'est-à-dire qu'elle ménage quelques heures de rire franc au spectateur.

Les auteurs, MM. Forgeas et Renaud, sont des spécialistes du genre et les vrais mérites de l'œuvre qu'ils livrent au public tourquennois sont la sincérité, la fraîcheur, le caractère du Bruxellois pris sur le vif.

L'interprétation fut sans reproches. M. Charles Mahieu, dans le rôle de Beulemans, fut d'un naturel parfait, plein de bonhomie souriante et parfumé d'accent de... Bruxelles.

Mme Beulemans, qu'incarnait Mme Montalois, comédienne adroite, fut aussi d'un naturel parfait. Mme Jane Tony (Blanche), apporta dans le cadre des Beulemans l'accent et le genre parisien... qui paraissait, lui aussi, directement importé de Paris.

M. André Gevray (Jean Honnequin), lui donnait crânement la réplique sans l'accent occasse cher à Beulemans. M. Maurice Lecocq incarnait un Flup drôle à souhait; Mlle Flore Iny paraissait venue de Liège; M. Coppernolle fut personnifié de façon très adroite par M. Dernesville.

Cette Tournée Mahieu qui avait déjà laissé si bonne impression l'an dernier, n'a fait que la confirmer cette année. Nous sommes sûr que les nombreux spectateurs d'hier seraient heureux de la revoir dans une pièce du même cru.

LILLE

Grand Théâtre

Vendredi 3 décembre, à 21 h., samedi 4 et dimanche 5, matinée à 14 h. 30; soirées à 21 h. : Lucienne Boyer, Fils et Tabet, jueront « La belle saison